

ACCORD ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

FO ÉNERGIE DU CONCRET

Les négociations sur le futur accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont débuté le 8 septembre. Pour FO Énergie, nous prendrons part à cette négociation avec un objectif clair : aller plus loin que le précédent accord, car des problématiques subsistent et méritent d'être réellement prises en compte par la Direction.

Nos priorités pour cet accord :

- Égalité salariale réelle : suppression définitive des écarts de rémunération injustifiés à poste et compétences égales.
- Évolution de carrière : garantie d'une neutralité totale des congés maternité, paternité et parental sur les déroulements de carrière et l'attribution des NR/GF.
- Équilibre vie privée/vie professionnelle : renforcement du droit à la déconnexion et aménagements adaptés aux contraintes de la parentalité et des aidants.
- Mixité des métiers : mesures concrètes d'accès aux postes techniques et d'encadrement, sans discrimination de genre.
- Formation des managers : s'assurer de la connaissance et de la mise en œuvre de l'accord en vigueur au sein des équipes.

Nos revendications reflètent les problématiques et les constats faits sur le terrain par les personnels. La Direction doit les entendre et les prendre en compte pour tendre vers une réelle égalité professionnelle.

Une égalité théorique ne suffit plus : il faut des actes et des budgets dédiés. Ce futur accord devra concrètement contribuer à une réelle égalité professionnelle – un sujet que FO Énergie porte comme une priorité.

Vous avez des remarques ou des situations particulières à nous signaler pour nourrir nos propositions? Contactez dès aujourd'hui vos représentants FO Énergie.

